

Plan de réduction des déchets



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Trier Composter Réparer

la bonne combinaison pour réduire mes déchets !

Réduction des déchets : l'Arc Mosellan sollicite l'avis de ses habitants

Face aux enjeux croissants de préservation des ressources et de maîtrise des coûts liés aux déchets, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan lance une réflexion collective pour structurer une stratégie ambitieuse de prévention. Cette démarche vise à mieux comprendre les freins et besoins des acteurs du territoire afin de co-construire un plan d'actions adapté en faveur de la réduction des déchets. Des initiatives ont déjà porté leurs fruits depuis 2020, pour les conforter nous devons aller plus loin, ensemble.

Objectif :

Plan de réduction des déchets 2025-2031

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan souhaite officiellement mettre en place un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2025.

Ce document vise à formaliser une stratégie globale, concertée et transversale, en matière de réduction des déchets auprès de l'ensemble des acteurs du territoire de l'Arc Mosellan, pour une durée de 6 années.

La consultation

au cœur de la démarche

De nombreux domaines sont concernés par ce Plan de réduction des déchets et participeront à l'élaboration du plan d'actions durant cette année 2025.

Ménages, associations, entreprises, milieu scolaire, communes, tous sont concernés par les objectifs de réduction de déchets et seront sollicités pour construire une démarche efficace et responsable.

Réponse ambitieuse mais pragmatique aux défis à venir, l'élaboration du Plan de réduction des déchets s'inscrit dans un calendrier en 3 phases.

Dès le vendredi 21 mars, une commission constituée d'acteurs du territoire travaille sur les pistes d'actions possibles : élus, entreprises, associations, partenaires institutionnels, tous sont impliqués et participent activement au projet.

Rédaction



À la rentrée 2025 le projet de plan est publié pour solliciter l'avis des acteurs du territoire ainsi que des habitants, et l'adapter en fonction des réponses obtenues.

Printemps 2025

Rentrée 2025



Été 2025



Élaboration & Consultation

Suite à l'état des lieux des besoins du territoire, ainsi qu'au travail de la commission dédiée, le Plan de réduction est écrit.

Celui-ci prend la forme d'un ensemble d'actions à mettre en place dans les 6 années à venir afin de réduire significativement les déchets.



Concertation publique

VOTRE AVIS COMPTE ! consultations ciblées sur internet



En ligne depuis le 21 mars, une nouvelle page du site internet de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan permet de suivre l'avancement du projet :

www.arcmosellan.fr/plan-reduction

Jusqu'à fin avril, 5 questionnaires sont en ligne pour recenser les avis des habitants et professionnels en fonction de leur domaine :

- MÉNAGES - ENTREPRISES - ASSOCIATIONS
- PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE
- MILIEU SCOLAIRE

2020-2025 : RETOUR SUR

5

ANNÉES
ACTIONS CONCRÈTES

- DÉPLOIEMENT DE LA **TARIFICATION INCITATIVE** POUR ENCOURAGER LA BAISSSE DES DÉCHETS
- MISE EN PLACE DU **CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE** POUR UNE GESTION PLUS EFFICACE
- **EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI** POUR AUGMENTER LE RECYCLAGE
- **SOUTIEN EN FAVEUR DU COMPOSTAGE** INDIVIDUEL OU COLLECTIF DES BIODÉCHETS
- ACHAT ET MUTUALISATION DE **BROYEURS À VÉGÉTAUX** À DESTINATION DES COMMUNES